



L'assurance auto ne veut pas me rembourser mon véhicule incendié

Par **nanoue35**, le 11/01/2013 à 10:04

Bonjour,

il y a eu un incendie sur le parking devant chez moi dû à une tiers voiture et qui a entraîné 5 autres véhicules dont la mienne, tous ont été remboursé sauf moi car je n'étais pas assuré incendie.

Moi assurance me répond qu'il vont faire un recours .

Pourquoi je ne serai pas remboursé alors que ce n'ai pas mon véhicule qui a pris feu en 1er mais une autre?

Surtout que l'assurance de ce tiers véhicule est prêt a me rembourser?

Merci pour vos réponses

Par **chaber**, le 11/01/2013 à 10:39

bonjour

Si vous n'êtes pas garanti pour le risque Incendie du véhicule votre assureur ne peut vous indemniser mais exercer un recours auprès de l'assureur du responsable.

ce qui ne devrait poser aucun problème puisque l'assurance de ce tiers véhicule est prête à vous rembourser"